

2MCONSEILS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 22 Allée Joseph Récamier à Paris (75015)
RCS de Paris 902.588.177

PROCES-VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 01 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} septembre à 9 heures, au siège social, monsieur Matthieu MOREAU, associé Président et associé détenant l'intégralité des 1.000 actions de 1 euro de valeur nominale de la société 2MCONSEILS,

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- Transformation de la société en société à responsabilité limitée, conditions et modalités de cette opération,
- Adoption des statuts sous sa nouvelle forme,
- Nomination d'un gérant,
- Pouvoirs.

PREMIER DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, constatant que toutes les conditions requises par la loi sur les sociétés commerciales pour la transformation inscrite à l'ordre du jour sont réunies, décide en conséquence la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter de ce jour, sans que cette transformation emporte création d'une personne morale nouvelle.

La société sera régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives aux sociétés à responsabilité limitée et par les nouveaux statuts ci-après établis.

La société, conservant sa personnalité juridique, continue donc d'exister sous sa nouvelle forme sans aucun changement dans son actif ni dans son passif, entre les titulaires actuels des actions composant le capital social qui deviendront les propriétaires des parts sociales substituées auxdites actions.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, en conséquence de la décision qui précède et connaissance prise du projet de statuts de la société sous sa forme nouvelle de société à responsabilité limitée, adopte les nouveaux statuts, dont le texte demeurera annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée.

TROISEME DECISION

L'associé unique, décide de nommer en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée, Monsieur Matthieu MOREAU, né le 15 décembre 1987 à Paris (75014), de nationalité française et demeurant 22 Allée Joseph Récamier à Paris (75015). Monsieur MOREAU intervenant aux présentes déclare accepter ses fonctions.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME DECISION


L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre des décisions.

Monsieur Matthieu MOREAU,
Président et Associé unique.
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

Signé par :

4DF829046387462...